



ATTENTION

PLACES LIMITEES

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Vendredi 11 octobre 2024

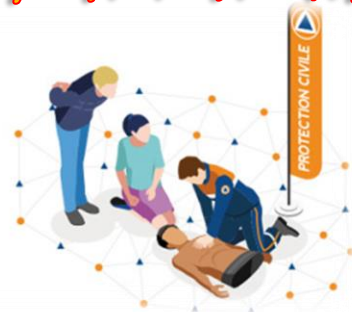
PROGRAMME



VACANCES D'AUTOMNE



**AIDER
SECOURIR
FORMER**



**DU 27 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE
2024**

Pour plus d'info
Contactez-nous au
03 25 82 48 00

Email : accueil@rosieres10.fr

Mairie de ROSIERES près TROYES
Place Charles de Gaulle
10430 ROSIERES près TROYES-
<https://www.commune-rosieres10.fr>

Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT



**ACADÉMIE
DE REIMS**
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aube

**ALLOCACTIONS
FAMILIALES**
Caf
de l'Aube

PREAMBULE

Le Club Ados est une structure gérée par le Pôle Enfance-Jeunesse, placée sous l'autorité du Maire de Rosières-près-Troyes et sous la responsabilité de la Commission Jeunesse et Sport.

L'accès au Club Ados est réservé aux enfants âgés de 10* à 16 ans, le but étant de permettre aux jeunes qui le fréquentent de se distraire, grâce aux activités, sorties et projets mis en place tout au long de l'année.

Le Club Ados est une structure municipale qui offre pour les vacances de juillet et les petites vacances scolaires (à l'exclusion des vacances de Noël) des activités structurées proposées sous la forme de sorties, de séjours courts, ou de projets à l'initiative des jeunes. Ces activités sont encadrées par une équipe d'encadrement qualifiée et stable.

Afin d'offrir un service de qualité, le Club Ados est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement, aux Sports et à la Vie Associative (SDJESVA).

L'équipe encadrante s'engage à rédiger un projet pédagogique en respectant les objectifs éducatifs suivants :

- ⇒ Créer un groupe et le fidéliser.
- ⇒ Favoriser l'épanouissement individuel de chaque jeune accueilli au sein d'un groupe.
- ⇒ Favoriser l'autonomie dans le cadre de la mise en place et du déroulement des activités proposées et encadrées.
- ⇒ Responsabiliser et valoriser l'implication des jeunes dans les projets.

HORAIRES D'OUVERTURE ET LIEU D'ACCUEIL

Les jeunes seront accueillis au gymnase Raymond Laurent **1/4 heure avant l'heure fixée pour l'activité à laquelle ils doivent participer**. Le retour après l'activité aura lieu au même endroit.

Si certaines sorties nécessitent une modification des horaires d'accueil ou de fin de journée, vous en serez informés à l'avance par le moyen le plus adapté (mail, SMS, téléphone, ...).

INSCRIPTION ET REGLEMENT

Le jeune ne pourra quitter le Club Ados qu'à l'heure prévue pour la fin de l'activité.

Toutefois une décharge pourra être complétée par les familles qui souhaitent autoriser leur enfant à quitter le Club Ados au cas où l'activité se terminerait plus tôt.

L'inscription aux différentes animations **devra être retournée au plus tard le :**

Vendredi 11 octobre 2024

au Pôle Enfance Jeunesse.

Important : Le nombre de places étant limitées, les inscriptions se feront selon les places disponibles.

Les jeunes qui n'auront pas pu être retenus sur une ou plusieurs activités choisies pourront être placés sur liste d'attente, et seront prévenus en cas de désistement. La priorité sera donnée aux jeunes de la commune de Rosières.

La fiche d'inscription est à retourner au Pôle Enfance Jeunesse au plus tard le vendredi 11 octobre 2024. La fiche de renseignements et la fiche sanitaire devront être jointes à la fiche d'inscription.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

La 1^{ère} participation à une animation durant l'année scolaire 2024-2025 donnera lieu au paiement de l'adhésion annuelle ou trimestrielle, conformément au choix exprimé par la famille dans la fiche d'inscription, à laquelle s'ajoutera le coût des activités retenues pour le jeune.

A compter de l'envoi de la confirmation d'inscription par la mairie indiquant les activités auxquelles le jeune aura pu être inscrit, toute inscription sera facturée, sauf sur présentation d'un certificat médical.



FICHE D'INSCRIPTION VACANCES D'AUTOMNE 2024

A REMETTRE AU PLUS TARD LE VENDREDI 11 OCTOBRE 2024
(Attention places limitées)

Nom et prénom du jeune :	Portable du jeune :
Nom / Prénom du père :	Tél du père :
Nom / Prénom de la mère :	Tél de la mère :

LES ACTIVITES DU CLUB ADOS Du lundi 21 octobre au vendredi 31 octobre 2024

DATES	ACTIVITES	HORAIRES	MERCİ DE COCHER LES ACTIVITÉS CHOISIES
Lundi 21 octobre	LASER GAME Prévoir : Tenue de sport, bouteille d'eau, goûter	13h45-17h00	
Mardi 22 octobre	PREPARATION TELETHON Prévoir : Bouteille d'eau, goûter	13h45-16h15	
Mercredi 23 octobre	PADEL Prévoir : Tenue de sport, bouteille d'eau, goûter	13h45-17h00	
Judi 24 octobre	PATINOIRE Prévoir : Tenue de sport chaud gants, bouteille d'eau, goûter	13h45-17h00	
Vendredi 25 octobre	NIGLOLAND Prévoir : Tenue de sport, bouteille d'eau, goûter	8h45-17h30	
Lundi 28 octobre	PROTECTION CIVILE INITIATION PREMIER SECOURS Prévoir : bouteille d'eau, goûter	14h00-17h00	
Mardi 29 octobre	PREPARATION TELETHON Prévoir : Bouteille d'eau, goûter	13h45-16h15	
Mercredi 30 octobre	VOL DE PLANEUR MINIATURE (avion télécommandé) Prévoir : Bouteille d'eau, goûter	13h45-17h00	
Judi 31 octobre	CINEMA / RESTO Prévoir : Argent de poche pour le repas	17h00-21h00	

TARIFS

Quotient familial < à 841

ACTIVITÉS	COMMUNE	EXTÉRIEUR
LASER GAME	7.25€	13.25€
PREPARATION TELETHON	0.00€	0.00€
PADEL	4.10€	6.50€
PATINOIRE	4.63€	7.63€
NIGLOLAND	14.43€	28.63€
PROTECTION CIVILE INITIATION PREMIER SECOURS	6.34€	13.60€
VOL DE PLANEUR MINIATURE	2.19€	4.69€
CINEMA	4.39€	7.13€

Quotient familial ≥ à 841

ACTIVITÉS	COMMUNE	EXTÉRIEUR
LASER GAME	13.25€	17.00€
PREPARATION TELETHON	0.00€	0.00€
PADEL	6.50€	8€
PATINOIRE	7.63€	9.50€
NIGLOLAND	28.63€	37.50€
PROTECTION CIVILE INITIATION PREMIER SECOURS	13.60€	18.13€
VOL DE PLANEUR MINIATURE	4.69€	6.25€
CINEMA	7.13€	8.84€

ADHESION

(Merci d'indiquer votre choix)

Une adhésion annuelle ou trimestrielle devra par ailleurs être réglée par la famille, quel que soit le nombre d'activités auquel le jeune participe :

ANNUELLE (10 € pour les Caillotins ou 20 € pour les extérieurs)

Valable de septembre 2024 à août 2025

TRIMESTRIELLE (3 € pour les Caillotins ou 6 € pour les extérieurs)

Du 1^{er} septembre au 30 novembre 2024

Date : le / /2024

Signature du(des) représentant(s) légal(aux) :

Attention : toute réservation sera facturée (sauf cas de force majeure dûment justifié)